

Un peu d'histoire

Notre ville doit son nom à Marcellin, premier évêque d'Embrun, mort en 374. Ce n'est qu'à partir du XI^e siècle (1083) qu'on relève sur un acte officiellement authentique, l'existence d'un village du nom de Saint-Marcellin. Le siège du conseil delphinal y est établi de 1337 à 1340, ensuite transféré à Grenoble, devenant le parlement du Dauphiné. Cependant, la ville conserve la judicature du Viennois et Valentinois. Cette cour majeure y subsiste jusqu'au début du XV^e siècle, époque où la ville devient chef-lieu de bailliage, en même temps que Vienne et Grenoble.

Une charte des libertés, franchises et privilèges

En 1343, le dernier dauphin de Viennois Humbert II fait bénéficier Saint-Marcellin  de divers privilèges et accorde à ses habitants une charte de libertés, franchises et privilèges. Il autorise aussi la ville à construire des remparts. Cette charte est à l'origine du développement de la ville. Nombre de commerçants et jusqu'à des orfèvres viennent s'installer dans nos murs.

Le développement de Saint-Marcellin

À partir du XVII^e siècle diverses industries se fixent à Saint-Marcellin : moulins à soie et culture du mûrier... Jusqu'à la Révolution, Saint-Marcellin reste une ville d'hommes de loi, de nobles et de notables. L'importance de la ville est renforcée par la présence de 4 grands monastères : Carmes, Ursulines, Visitandines et Récollets.

À la Révolution, elle devient chef-lieu de district puis, en 1800, sous-préfecture et le reste jusqu'en 1926. Le tramway du Dauphiné – qui reliait Lyon à Saint-Marcellin – participe à

l'essor de la ville. Créée en 1897, la ligne fut démontée en 1937.